

# Pompe à Chaleur

Particuliers

Sociétés

Collectivités

Professionnels

## Pompe à chaleur (PAC)

- Qu'est-ce que c'est ?

La pompe à chaleur (PAC) utilise un fluide frigorigène dont le changement d'état (vapeur ou liquide) permet de transférer les calories captées dans l'air extérieur, le sous-sol ou une nappe phréatique vers le logement.

Il existe différents modèles de PAC :

Pompes à chaleur Air Eau : la chaleur est prélevée dans l'air. De la chaleur peut être prélevée dans l'air, même en négatif.

Pompes à chaleur géothermiques : la chaleur est prélevée dans le sol.

Pompes à chaleur air / air : prélevant la chaleur dans l'air extérieur et la restituant dans le logement par réchauffement de l'air ambiant. (Depuis 2009 les pompes à chaleur air/air ne bénéficient plus du crédit d'impôt).

### Récupération de la chaleur de l'air

Récupération de la chaleur de l'eau    Récupération de la chaleur de l'eau

Les pompes à chaleur travaillant sur l'air extérieur vont permettre de récupérer et d'utiliser cette énergie.

Une pompe à chaleur restitue quatre à cinq kilowatt-heure de chaleur pour votre logement. Votre chauffage est donc assuré par une énergie rentable, renouvelable et non polluante prélevée dans le sol.

- Comment fonctionne une pompe à chaleur ?

Le principe de la pompe à chaleur est de prélever la chaleur présente dans les éléments de l'environnement proche de l'habitation (air, eau, sol), la convertir et la restituer à une température supérieure pour assurer le chauffage de la maison. Le coefficient de performance ou COP, le rapport = énergie thermique restituée / énergie électrique consommée. - Les bons appareils ont un COP au moins supérieur à 3.

- Les appareils sont éligibles au crédit d'impôt ; ils ont un COP > 3 et si ils respectent d'autres conditions. Les avantages d'une pompe à chaleur :

- Utilisation d'une énergie gratuite
- Possibilité de chauffer une maison aux normes actuelles
- Consommation de 110w à température stabilisée
- Fonctionnement en mode inoccupation
- Installation bénéficiant d'une TVA à 5,5%
- Possibilité de bénéficier d'un crédit d'impôt de 40% sur le prix des équipements et matériaux (hors main d'oeuvre)

Santé

- Double filtration de l'air
- Elimination des poussières, pollens, acariens
- Neutralisation des mauvaises odeurs
- Qualité de l'air optimale
- Pas de choc thermique
- Le saviez-vous ?

Une pompe à chaleur a une efficacité comparable aux panneaux solaires : environ 2/3 de l'énergie restituée a pour origine une source naturelle.

+ d'informations sur les PAC

**NOUS INSTALLONS VOTRE POMPE À CHALEUR**

L'installation d'une ou plusieurs pompes à chaleur varie selon vos besoins et la configuration des lieux.